

## LIRE VOTRE TABLEAU DE BORD

### 1<sup>ÈRE</sup> PAGE DU TABLEAU DE BORD

---

Le tableau de bord présente dans sa première page la couverture des fonds et l'excédent de couverture des fonds détenus – Ligne C. Cet excédent doit se situer entre 0 et 8 % des fonds clients – Ligne B qui comprend l'ensemble des comptes clients et rattachés (hypothèques, enregistrement, fournisseurs liés aux clients...) qui présente un solde créditeur. Les soldes débiteurs ne sont pas compensés avec les soldes créditeurs figurant dans l'actif circulant (2<sup>ème</sup> page du tableau de bord).

- Ligne A : Encaisse réglementée
- Ligne B : Fonds détenus
- Ligne C : Excédent de couverture des fonds détenus
- Ligne D : Total des disponibilités de l'office
- Ligne E : Valeur mobilières de placement
- Ligne F : Trésorerie (Ligne C + D + E)

### 2<sup>ÈME</sup> PAGE DU TABLEAU DE BORD

---

La deuxième page du tableau de bord s'intéresse à la gestion de l'étude. A titre de prudence, les notaires doivent avec la trésorerie totale disponible (après couverture des fonds détenus) pouvoir faire face au passif à court terme exigible (fournisseurs, social, fiscal de l'étude, participation des confrères, organismes professionnels...) sans tenir compte de l'actif circulant (créances clients et autres créances). Cet indicateur revêt un caractère très important car il permet d'isoler la capacité de prélèvements des notaires.

A noter que dans la ligne K ne figure pas l'intégralité du passif, notamment la dette pour congés payés, les comptes d'abonnement de charges et les comptes courants créditeurs des associés. Afin d'obtenir le total du passif et donc la part prélevable, il convient de soustraire à la ligne K et aux comptes courants créditeurs des associés le montant de la ligne I.

- Ligne F : Trésorerie (Report page 1)
- Ligne G : Actif circulant (autre que trésorerie)
- Ligne H : Passif à court terme (autres que fonds détenus B)
- Ligne K : Trésorerie moins dettes à court terme (F – H)
- Ligne I : Autres passifs
- Ligne J : Fonds de roulement (G + K – I)

### 3<sup>ÈME</sup> PAGE DU TABLEAU DE BORD

---

Cette partie s'intéresse à la structure financière du haut de bilan, le fond de roulement.

- Ligne L1 : Ressources (capital, report à nouveau, associés comptes bloqués, subventions d'investissements, provisions réglementées, provisions pour risques et charges...)
- Ligne L2 : Ressources externes : Emprunt...
- Total ligne L : Capitaux permanents hors résultat de la période
- Ligne O : Autres ressources

Cette rubrique s'intéresse au résultat de l'exercice et aux prélèvements réalisés par les notaires au titre d'acomptes sur les résultats. La ligne O permet d'assurer que les acomptes pris ne dépassent pas le résultat dégagé<sup>1</sup>.

Ligne M : Emplois permanents

Il s'agit des investissements nouveaux nets des amortissements et provisions.

Ligne N : Fonds de roulement : L – M + O

Même total que celui figurant ligne J sur la première page du tableau de bord.

#### **4EME PAGE DU TABLEAU DE BORD**

---

C'est la synthèse des deux premières pages mais intégrant des informations supplémentaires sur l'activité de l'étude (résultat d'exploitation, résultat financier, résultat exceptionnel) en cumul du mois et en cumul de l'exercice, avec des données comparatives de fin de mois de l'année précédente. Ce tableau est très important dans le suivi de l'évolution de l'activité.

Divers indicateurs supplémentaires :

- Détail des comptes offices par établissement bancaire,
- Ratio de couverture des fonds détenus : fonds détenus (maximum 8 %)
- Comptes courants d'associés – détail nominatif
- Comptes des prélèvements des notaires associés (comptes 107)
- Comptes clients  
Séparation des débiteurs hors collectivités locales (en nombre et en volume),  
Détail des clients créditeurs (mouvementés depuis moins de trois mois, non mouvementés entre trois mois et un an (obligation de consignation décret (compte 542200)) et non mouvementés depuis plus d'un an (consignation libératoire),  
Créditeurs consignés (542200) en nombre et en volume,  
Indication du nombre de clients soldés depuis le début de l'exercice.
- Détail des charges abonnées par nature de charge
- Nombre de mouvements enregistrés sur le compte 475 (compte de passage servant à la comptabilisation d'écritures incompatibles, par exemple, le mouvement d'un compte client sur le compte général obligeant l'étude à comptabiliser cette écriture pour vérifier la nature et la justification du mouvement)

#### **5EME PAGE DU TABLEAU DE BORD**

---

Détermination de l'excédent brut d'exploitation<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Les acomptes sur les résultats sont comptabilisés dans les SCP en compte 107 par le crédit des comptes 455, les prélèvements étant ensuite effectués par le compte office par le débit du compte courant.

<sup>2</sup> L'Excédent brut d'exploitation permet de confronter le chiffre d'affaires hors taxes avec tous les frais engagés pour produire.